

L'Almeusien

N°40 - JUIN 2002

LA SNCF SE MOQUE DES USAGERS

Avec la SNCF, les relations sont à sens unique. Lorsque celle-ci a besoin des collectivités locales, elle sait les solliciter ; mais pour des décisions importantes, elle ne pratique jamais la concertation. C'est la politique du fait accompli. Ce fut le cas lors de la suppression du poste de l'agent résidant, il y a quelques années, dans notre gare. Celui-ci assurait le service de surveillance et de billetterie alors que les entreprises commençaient à s'implanter sur la zone industrielle.

C'est à nouveau le cas alors que la SNCF communique aux Communes, une dizaine de jours avant le 16 Juin, date de leur application, des horaires profondément modifiés. Cela met en grave difficulté les usagers qui, pour la plupart, avaient organisé leur vie depuis plusieurs années, en fonction de ce moyen de transport et de ses horaires.

A juste titre, des manifestations s'en sont suivies dont deux réunions à Chevières réunissant les usagers, le comité des usagers, les élus locaux et la SNCF.

L'importance du problème était attestée par la forte présence des usagers, j'ai manifesté mon soutien en participant à ces réunions. J'ai également adressé des courriers à la SNCF ainsi qu'aux élus régionaux et nationaux pour leur faire part du mécontentement de la Commune du Meux et dénoncer les agissements méprisants de la SNCF.

NOUVELLES VILLAGEOISES

Les travaux sont maintenant largement engagés rue du Grand Caucrimont et rue de la République (sortie vers Jonquières).

La rue du Grand Caucrimont était la dernière rue à ne pas avoir fait l'objet d'une remise à niveau. Aussi nous avons entrepris la mise en place d'un réseau d'eau pluviale, le renforcement du réseau d'eau potable par le Syndicat des Eaux, l'enfouissement de la basse tension, de l'éclairage public, du téléphone et, pour terminer, la réfection de la chaussée ainsi que des trottoirs.

Rue de la République, nous allons tester une installation de sécurité routière avec la création d'îlots et de passages surélevés.

Le chantier de la Maison des Associations (2ème tranche) est achevé. Pendant les congés d'été la Médiathèque y sera transférée. Nous y installerons aussi pour la rentrée une salle multimédia. Nous projetons, à la rentrée également, d'installer dans les dépendances, un club de mécanique pour adolescents.

Le terrain de « skate » retrouve de l'intérêt, les jeunes y sont de plus en plus nombreux, nous allons répondre à leur demande en améliorant les installations. A cette occasion, je tiens à rappeler que l'usage de ces installations s'effectue sous la responsabilité des parents ou des intéressés eux-mêmes et qu'il existe des protections efficaces pour ce genre de sport (coudières, genouillères, gants, casques, etc ...).

Courant Octobre, nous devrions être dotés, par la Communauté de Communes, d'un second « City Stade » qui sera installé entre l'école primaire et la ferme de monsieur Dumont.

La Maison des jeunes sera dotée de deux ordinateurs pour explorer le « Net », avec un nouvel animateur.

En attendant, ce sont les vacances. Karine et Bruno attendent les jeunes de moins de treize ans au Centre de Loisirs et les plus de onze ans à la Maison des Jeunes.

Bonnes vacances à tous, mais n'oublions pas aussi que l'été nous sommes plus souvent et plus tard dehors, alors pensons à respecter la tranquillité de notre voisinage.

Robert TERNACLE
Maire du Meux

Informations Municipales

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Vous aimez vous occuper d'enfants, vous cherchez un métier à exercer chez vous, vous pouvez accueillir des enfants dans votre famille...

Devenez Assistante Maternelle Agréée !

Un métier à part entière : Une assistante maternelle agréée accueille à son domicile un ou plusieurs enfants dont les parents travaillent. Elle veille à la qualité et aux conditions d'accueil de l'enfant, elle assure un climat de sécurité et de tendresse et offre la richesse d'un milieu nouveau et différent. Enfin, elle entretient avec les parents une communication régulière.

Une profession reconnue : L'agrément est délivré par le Président du Conseil Général. Pour être agréée, les services du Conseil Général tiennent compte de la sécurité et la capacité d'accueil du logement, de la santé de l'assistante maternelle, de ses qualités éducatives et de ses facultés à nouer des relations avec les parents.

Par l'agrément, l'assistante maternelle bénéficie des avantages des congés payés, d'une retraite complémentaire, de la sécurité sociale, des ASSEDIC et d'un régime fiscal avantageux.

Si vous êtes intéressée par le métier d'assistante maternelle, n'hésitez pas à contacter :

Mlle Muriel THIERRY
Au Relais Assistante Maternelle
☎ : 03.44.41.83.22.

FÊTE PATRONALE

Samedi 6 et dimanche 7 juillet 2002

Attractions foraines

Lundi 8 juillet 2002

16H00 – Tours de manèges gratuits pour les enfants de la Commune

FÊTE NATIONALE

Samedi 13 juillet 2002

21H30 – Retraite aux flambeaux
Départ place du château
Distribution de torches et lampions

23H00 – Feu d'artifice tiré de la rue de Flandres et des 4 chemins. Visible depuis le parking des écoles et de la rue Bazin dans les limites des barrières de sécurité.

NOUVEAU !

Bal sous le préau de la Maison des Associations animé par un orchestre Québécois : AMBIANCE ASSURÉE !

Dimanche 14 juillet 2002

Attractions foraines

15H00 – Cérémonie au Monument aux Morts

15H30 – Vin d'honneur

16H00 – Animations pour tous avec de nombreux lots : mât de cocagne, quilles, ciseaux, pêche à la ligne, filet garni, grande chasse aux trésors pour les enfants.

HORAIRES DE SILENCE

Chacun de nous aspire à des moments de calme et de sérénité, mais il est aussi vrai qu'il faut bien tondre sa pelouse, réparer son véhicule, faire des travaux de bricolage... Bien souvent ces activités nécessitent l'utilisation d'engins plus ou moins bruyants qui peuvent importuner le voisinage. C'est pour cela que nous vous rappelons qu'un **arrêté préfectoral** du 15 novembre 1999 a fixé les heures pendant lesquelles tout le monde peut tondre sa pelouse, jardiner, bricoler sans nuire au voisinage :

Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00

Les samedis : de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les autres jours : de 08H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30

Alors, essayons de profiter du silence et du calme dont chacun a besoin, en respectant la tranquillité de son prochain.

RAPPEL : Les sirènes d'alarme sont prohibées.

L'ARMEE DE TERRE

Le service militaire universel est né sous la Révolution Française. La France est le seul pays où, à partir de 1905, il est rigoureusement égalitaire. La durée du service fixée à deux ans est successivement raccourcie ou augmentée en fonction de la conjoncture internationale. Faire sortir l'appelé de son cadre habituel est un facteur d'éducation et de promotion sociale.

La Loi de 1970 confie à l'Armée des tâches de protection civile, d'intérêt général et de formation professionnelle.

L'évolution continue. Le service national est modifié par la loi 97/1019 du 28 Octobre 1997.

Cette réforme prescrit un ensemble d'obligations :

- L'enseignement de défense à l'école,
- Le recensement : les filles et les garçons de nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leur 16 ans à la Mairie de leur domicile.
- La **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (la JAPO)** destinée à sensibiliser les jeunes Français sur la nécessité de la défense.

Après la JAPO des choix subsistent. Les jeunes Français qui le souhaitent ont la possibilité d'effectuer entre 18 et 30 ans une préparation militaire ou d'intégrer la réserve. Ils peuvent accomplir entre 18 et 26 ans un volontariat militaire dans les Armées ou la Gendarmerie Nationale.

La suspension du service national dans sa forme obligatoire est donc devenue effective.

Aujourd'hui, avec les progrès technologiques et dans le cadre de sa professionnalisation, l'Armée de Terre propose 400 métiers (du CAP au BAC + 5) et recrute chaque année quelque 15000 femmes et hommes. Pour ces **Engagés Volontaires Armée de Terre (EVAT)**, la préparation du retour à la vie civile et la reconversion font partie du parcours professionnel.

Celles ou ceux qui désirent des renseignements plus détaillés sur l'engagement peuvent me rencontrer en prenant rendez-vous au secrétariat de la Mairie du Meux.

En attendant de dialoguer, les branchés peuvent se renseigner sur Internet :

www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

Jean BOURSIER

DON DU SANG FAITES UN GESTE POUR LA VIE

Que se soit un membre de votre famille, un ou une amie, vous connaissez certainement quelqu'un qui a bénéficié d'une transfusion sanguine.

Dans de multiples cas la transfusion sanguine est indispensable. Elle joue un rôle vital sous diverses formes, par exemple :

- Les plaquettes du sang dans le traitement des leucémies, lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules sanguines,
- Le plasma sanguin et ses dérivés, pour les hémophiles et les grands brûlés,
- Les globules rouges en cas d'hémorragies importantes lors d'un accident ou d'une opération.

Aujourd'hui, le traitement de nombreuses maladies graves est devenu possible grâce à la transfusion sanguine, donc aux 1.600.000 volontaires qui régulièrement font le don de leur sang. Chaque jour 8.000 dons du sang sont nécessaires pour soigner et sauver 500.000 personnes par an.

Le don du sang est indispensable pour sauver une vie car il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain.

Le don du sang est organisé par l'**Établissement Français du Sang (EFS)**, établissement public de l'État. Il vous apporte toutes les garanties de compétence, de sécurité médicale et d'éthique : bénévolat, anonymat, volontariat et absence de profit.

En quoi consiste exactement le don ?

- Vous êtes accueilli par une équipe médicale.
- Vous vous entretenez avec un médecin qui détermine si vous êtes apte au don. Toutes les informations données sont couvertes par le secret médical.
- Le prélèvement est effectué par une infirmière dans les meilleures conditions de professionnalisme, d'hygiène et de confort. Le matériel de prélèvement est stérile et à usage unique.
- Sur chaque don, des tests de dépistage des maladies transmissibles par le sang sont pratiqués (Sida, hépatites, ...)
- Vous recevez ensuite une collation que vous consommez sur place.

Si vous avez entre 18 et 65 ans, n'hésitez plus ... devenez donneur de sang !

Pour connaître les lieux de collecte :

Numéro AZUR : 0 801 150 150 (prix appel local)
Minitel : 3614 Don du sang
Internet : www.efs.sante.fr

OFFICE NATIONAL DES FORETS

« Les sorties-découvertes en forêts domaniales de Compiègne et de Laigue »

L'Office National des Forêts vous propose de partir à la découverte des mystères et des richesses des forêts qui vous entourent.

Guidés par un homme de terrain, vous partirez, en famille ou entre amis, observer l'éclosion printanière de la vie (faunistique et floristique), appréhender la vie nocturne de nos forêts, écouter le brame du cerf, ou encore découvrir le monde fascinant des champignons...

Tarifs : Adulte : 8 Euros - Enfant de moins de 12 ans : 4 Euros

Tarifs spéciaux : Dîner/Débat : 23 Euros par personne à régler sur place.
Barbecue : 12 Euros par personne à régler lors de la réservation.

Formation des visites : Minimum 7 personnes - Maximum 30 personnes



Les **réservations** sont à effectuer à l'**Office du Tourisme de Compiègne** au minimum 48 heures avant la sortie. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'O.N.F.

Des sorties à la carte sont aussi possibles pour les groupes déjà constitués.

Renseignements : O.N.F. de Compiègne : 03.44.20.72.65.

	DATE	HEURE	RDV	FORET	THEMES
JUILLET	Samedi 06	09H00	M.F de Sempigny	Ourscamp	Les arbres forestiers de la forêt d'Ourscamp
	Samedi 27	09H00	Ste Péline	Compiègne	Les contes et légendes
	Samedi 27	20H00	Ste Péline	Compiègne	Nocturne / Barbecue
AOUT	Samedi 10	09H00	Crf du Tréan	Compiègne	La balade des Beaux-Monts
	Dimanche 11	09H00	Ste Péline	Compiègne	Survie en Forêt
	Samedi 24	20H30	Crf Royal	Compiègne	Nocturne
SEPTEMBRE	Dimanche 01	09H00	M.F du Hourvari	Compiègne	Réserve Biologique Domaniale
	Vendredi 06	21H00	Ste Péline	Compiègne	Brame
	Samedi 07	21H00	Ste Péline	Compiègne	Brame
	Samedi 14	09H00	Crf du Puits d'Orléans	Laigue	Détermination et Écologie des Champignons
		09H00	Ste Péline	Compiègne	Les champignons vus par le forestier
		19H30	Ste Péline	Compiègne	Brame (dîner/débat)
	Dimanche 15	14H00	Pierrefonds	Compiègne	Château—Journée du patrimoine
	Mercredi 18	20H30	Ste Péline	Compiègne	Brame
	Vendredi 20	20H30	Ste Péline	Compiègne	Brame
	Samedi 21	09H00	Crf du Puits d'Orléans	Laigue	Détermination et Écologie des Champignons
		19H30	M.F du Vieux Moulin	Compiègne	Brame (dîner/débat)
Dimanche 22	09H00	Étangs St Pierre	Compiègne	Traces et indices d'animaux	
Mercredi 25	20H30	Ste Péline	Compiègne	Brame	
OCTOBRE	Samedi 05	09H00	M.F de Hourvari	Compiègne	De l'arbre à la planche
	Dimanche 06	09H00	Ste Péline	Compiègne	Les champignons vus par le forestier
	Samedi 12	09H00	Crf du Puits d'Orléans	Laigue	Détermination et Écologie des Champignons
	Dimanche 13	09H00	Ste Péline	Compiègne	Les champignons vus par le forestier
	Dimanche 20	09H00	Ste Péline	Compiègne	Traces et indices d'animaux
	Dimanche 27	09H00	Ste Péline	Compiègne	Les champignons vus par le forestier
NOVEMBRE	Dimanche 03	09H00	M.F du Hourvari	Compiègne	L'arbre devenu grand

LA COLLECTE DES DECHETS

La Communauté de Communes de la Région de Compiègne gère depuis le 1er janvier 2002 le ramassage de l'ensemble des déchets ménagers traditionnels et sélectifs. Afin de vous assurer un service de qualité, vous trouverez ci-dessous le calendrier des collectes modifié en raison des jours fériés pour la fin d'année 2002. Soyez attentifs à ces informations pour que, par mesure d'hygiène et par respect de l'environnement, aucun sac ne reste abandonné sur la voie publique.

COLLECTE ANNULEE	SACS JAUNES ET BLEUS	ORDURES MENAGERES	COLLECTE DE REMPLACEMENT
Jeudi 15 Août 2002		✘	Vendredi 16 Août 2002
Mercredi 13 novembre 2002	✘		Jeudi 14 Novembre 2002
Jeudi 14 Novembre 2002		✘	Vendredi 15 Novembre 2002
Mercredi 25 Décembre 2002	✘		Jeudi 26 Décembre 2002
Jeudi 26 Décembre 2002		✘	Vendredi 27 Décembre 2002
Mercredi 1er Janvier 2003	✘		Jeudi 02 Janvier 2003
Jeudi 02 Janvier 2003		✘	Vendredi 03 Janvier 2003

RESPECTONS ET PROTEGEONS LES ANIMAUX

Les chiens : Mal maîtrisée par leur propriétaire, l'agressivité potentielle de certains chiens est à l'origine d'accidents, parfois dramatiques. La loi du 06 Janvier 1999 a pour objectif de concilier la tranquillité, la sécurité publique et la présence de ces chiens dans notre environnement.

Deux catégories de chiens susceptibles d'être dangereux :

- Les chiens de 1ère catégorie : chiens dits d'attaque, n'appartiennent pas à une race mais sont assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (=Pitbulls), Mastiff (=boerbulls), Tosa.
- Les chiens de 2ème catégorie : chiens dits de garde ou de défense, sont les chiens de races American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races Rottweiler.

Le saviez vous ?

La détention de ces chiens est interdite : aux personnes âgées de moins de 18 ans, aux personnes majeures sous tutelle (sauf si elle ont une autorisation du juge), aux personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement pour un délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire, aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée car il présentait un danger.

Il est interdit d'acquérir, de céder, d'importer et d'introduire n'importe où en France des chiens de 1ère catégorie. Le dressage au mordant n'est autorisé que dans le cadre d'activités de sélection canine, de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds. Un certificat de capacité est indispensable.

Devoirs des propriétaires de chiens susceptibles d'être dangereux :

- Le propriétaire d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit : s'assurer de son identification par tatouage ou puce électronique, le faire vacciner régulièrement contre la rage, le déclarer en Mairie et renouveler cette déclaration en cas de changement d'adresse, avoir une assurance « responsabilité civile » pour les dommages causés aux tiers, le museler et le tenir en laisse sur la voie publique et lors du passage dans les parties communes d'un immeuble collectif.
- Le propriétaire d'un chien de 1ère catégorie doit : le faire stériliser, lui interdire l'accès (même muselé) aux transports en commun et aux lieux publics, ainsi que de stationner dans les parties communes d'un immeuble.
- Le propriétaire d'un chien de 2ème catégorie doit : le museler et le tenir en laisse dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

Les animaux errants : un animal de compagnie hors de la surveillance de son maître est un animal errant. Il est interdit de laisser errer les animaux de compagnie, de les abandonner ou de les attirer avec de la nourriture. La divagation des animaux peut occasionner des troubles importants de la tranquillité et de la sécurité publiques.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bureau de la protection animale : ☎ : 01.49.55.84.70. Et www.agriculture.gouv.fr

LES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHETTERIE ECOSITA
12, Chemin de Mercières
ZAC de Mercières
☎ : 03.44.20.28.99.

Ouvert le lundi, mardi,
Jeudi et vendredi
de 14H00 à 17H00

Ouvert le mercredi et samedi
De 09H00 à 17H00

DÉCHETTERIE
D'ESTRÉES-SAINT-DENIS
Z-I Route de Rémy
☎ : 03.44.41.31.36.

Du 1er Avril au 30 Septembre:

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi
De 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
Le samedi : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00

Du 1er Octobre au 31 Mars :

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi
De 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00
Le samedi : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Et toute l'année, le Dimanche: de 10H00 à 13H00
FERMÉ LE MARDI ET LES JOURS FÉRIÉS

A QUOI SERT UNE DÉCHETTERIE ?

Le service de déchetterie récupère les objets encombrants et déchets ménagers spéciaux qui ne peuvent être jetés à la poubelle en raison de leur volume, leur poids ou leur nature.

Exemples : les déchets spéciaux, les déchets verts, les encombrants et les gravats.

Le service de déchetterie est réservé aux habitants des communes du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise. A l'occasion de votre première visite, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Accès gratuit pour les particuliers. Pour les artisans et commerçants, droit de 12,20 Euros, (soit 80 Francs), par M³ d'apport.

LES DÉCHETS A DÉPOSER DANS LES BENNES :

- Déchets verts : taille de haies, tontes de pelouse, feuilles mortes ...
- Pneus
- Tout venant : encombrants, vieux meubles, bois ...
- Gravats : briques, graviers ... sauf plâtre et matériaux toxiques.
- Cartons
- Ferrailles et métaux non ferreux.



LES DÉCHETS A DÉPOSER DANS LES CONTENEURS :

- Emballages ménagers : conserves, bouteilles de lait ou d'huile ...
- Journaux et magazines
- Verre
- Huiles usagées : huiles de vidange de moteur ...
- Textiles : vêtements, chiffons...



LES DÉCHETS A REMETTRE AU GARDIEN :

- Déchets ménagers spéciaux : peintures, acides, solvants, aérosols ...
- Batteries automobiles



Les éléments récupérés en déchetterie sont évacués vers des filières spécifiques pour y être recyclés ou valorisés.

Les déchets qui ne peuvent faire l'objet d'un recyclage compte tenu de leur état ou leur nature, sont traités ou détruits par des établissements spécialisés, sans risque pour l'environnement.

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE

Anne-Sophie BARBIER	25/03/2002
Axel BEURAIN	01/04/2002
Simon TAGLIAPIETRA	29/04/2002
Alexandre DEFROCOURT	17/05/2002
Simon BAGATE	03/06/2002



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Hervé LE CORF et Chantal ARENSBERG
Le 08/06/2002

Alexis KAMINSKY et Dominique MAURY
Le 15/06/2002



ILS NOUS ONT QUITTÉ

Alain LEFEVRE 17/05/2002

Geneviève CONET 03/06/2002
veuve BOURSIER

RAPPEL VOIRIE

Déchets recyclables

- **Sac jaune** : bouteilles en plastique, boîtes métalliques et cartonnets.
- **Sac bleu** : journaux, magazines, prospectus.

Ramassage des déchets recyclables

Dans la nuit du mardi au mercredi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus, la collecte est décalée à la nuit du mercredi au jeudi.

Ramassage des ordures ménagères

Dans la nuit du mercredi au jeudi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté à la nuit du jeudi au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Dans la nuit du 1er mercredi au jeudi de chaque mois.

Attention : Le poids d'un objet ne doit pas dépasser 50 Kg et doit pouvoir être manipulé par une seule personne.

Ne sont pas compris : les déblais et gravats, les fils de fer barbelés et grillages, les déchets de jardin, les déchets liquides et toxiques ...

Benne à déchets verts

84, rue de Caulmont
samedi de 09H45 à 11H45
mercredi de 16H45 à 18H45

Décharge

Possibilité de déposer **gratuitement** et sur présentation d'un justificatif de domicile, les **déchets triés** (gravats, huile, ferraille, verre, piles, peinture, solvants, batteries) à la :

DÉCHETTERIE ECOSITA
12, Chemin de Mercières
ZAC de Mercières
☎ : 03.44.20.28.99.

Et

DÉCHETTERIE
D'ESTRÉES-SAINT-DENIS
Z-I Route de Rémy
☎ : 03.44.41.31.36.

Voir page précédente

Associations

LE FOOTBALL CLUB

La saison 2001/2002 s'est bien déroulée. Tout au long de l'année, nous avons organisé :

Méchoui : le 30 Juin 2001
Tournoi de Foot : le 30 Juin et le 01 Juillet 2001
Concours de pétanque : le 21 Juillet 2001
Bal du Foot : le 02 Mars 2002
Brocante : le 12 Mai 2002

Le FC LE MEUX commence une nouvelle saison sportive avec à sa tête un nouveau bureau :

Président : Christian BOURSIER
Vice-président : Daniel BARBIER
Trésorière : Régine NOEL
Vice-trésorière : Murielle BOUCHENEZ
Secrétaire : Martine NOEL
Secrétaire adjointe : Maryse BIBAUT
Vice président des jeunes : Lucien BOYER

Poussins, benjamins et débutants : la date de la reprise des entraînements au stade de football vous sera communiquée ultérieurement.

Seniors : entraînement le Jeudi 22 Août à 19H00.

Les visites médicales se dérouleront : le 20 Juillet et le 24 Août de 14H00 à 16H00.

Si de nouvelles vocations de footballeurs venaient à se découvrir, adressez-vous à **Madame Martine NOEL** au **03.44.91.05.52**.

Les pièces à fournir sont :

- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Une fiche d'état civil
- Une photo d'identité
- Un certificat médical



Toutes les personnes qui désireraient se joindre à nous peuvent s'adresser au Club, elles seront bienvenues.

Merci aux supporters pour leurs fidèles encouragements.

Le FC Le Meux

LE TENNIS CLUB

Nous présentons toutes nos félicitations à **Arnaud LESGUILLONS**, finaliste à Lamorlaye le 1er Mai lors des finales départementales dans la catégorie des 9/10 ans.

PHOTO

Le **TOURNOI OPEN** aura lieu du 1er au 22 Septembre 2002.

Pour tous renseignements :
Le Club House ☎ : 03.44.41.21.99.

CLUB DÉTENTE LOISIRS

(Couture - Travaux manuels)

Vous pouvez nous rejoindre les :

Les MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI de 13H30 à 16H30.
A la Maison des Associations

Pour tous renseignements
s'adresser à
Mme Josette KERROS
☎ : 03.44.91.08.47.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DU MEUX

Le **Carnaval du 24 Mars** dernier a eu une fois de plus un grand succès. Accompagnés du soleil et de la fanfare, petits et grands « Farfelus » (tel était le thème) ont défilé dans les rues du village sous une pluie de confettis. Bravo à tous pour l'imagination de vos costumes.

« Pablito et le serpent à plumes » a ensuite emmené nos enfants en Amérique Latine à la découverte du maïs.

La **Soirée Dansante du 27 Avril** a permis aux parents de se retrouver et de s'amuser.

Nous avons clôturé l'année par la **kermesse** qui a eu lieu le **Dimanche 16 Juin** à l'école primaire et qui a connu un très grand succès.

Merci à tous les parents présents et n'hésitez pas à nous rejoindre à la rentrée.

A très bientôt, Le Bureau

ASSOCIATION LOCALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Le Conseil d'Administration de l'Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Jaux s'est réuni le 04 Mars 2002. Au cours de cette réunion un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Mme MEZZAROBBA Claude

Vice-président : Mr RENARD Bernard

Secrétaire : Mme LAMOUCHE Nicole

Secrétaire adjointe : Mme MARCHAND Annick

Trésorière : Mme BONNIN Irène

Trésorière adjointe : Mme LAMOUCHE Nadège

L'Association intervient auprès des Communes de : Armancourt, Arsy, Canly, Chevrières, Estrées St Denis, Francières, Grandfresnoy, Jaux, Jonquières, Le Fayel, Le Meux, Longueil Ste Marie et Rivecourt.

Des bénévoles répartis dans ces communes, vont à domicile pour constituer les dossiers de prise en charge auprès des personnes âgées, des handicapés et des familles. L'ADMR se charge de vous trouver le meilleur financement, de vous dire si vous bénéficiez d'une prise en charge et d'effectuer toutes les démarches. L'ADMR est en permanence à vos côtés. Ces services sont payants, mais vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées. Vous n'aurez pas de soucis avec les formalités administratives, l'Association s'en occupera. Actuellement, 40 salariés à temps partiel interviennent auprès de 143 personnes.

Pour tous renseignements :

Mme MEZZAROBBA Claude ☎ : 03.44.83.42.08.

Mme LAMOUCHE Nicole ☎ : 03.44.83.42.37.

Correspondante dans la Commune du Meux :

Mme DROUET Michèle, Adjointe au Maire

☎ : 03.44.41.51.11.

LE THE DANSANT

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé le Dimanche 05 Mai, un Thé Dansant avec la participation des « Troubadours ».

Malgré la faible participation (une quarantaine de personnes), l'ambiance chaleureuse de cet après-midi nous a donné l'envie de poursuivre cette idée. A l'avenir, nous accueillerons également les invités des Ulmeusiens qui souhaiteraient se joindre à nous.

Rendez-vous donc lors d'un prochain dimanche d'Automne.

Parallèlement, un petit groupe de personnes a décidé de se rencontrer afin de mettre au point un programme d'animation pour la Commune : sorties au théâtre, music-hall, musées, gastronomie, visites de sites ...

Si vous souhaitez nous rejoindre et apporter vos idées, merci de laisser vos coordonnées en Mairie au 03.44.41.51.11. À l'attention de Madame BLIN ou Madame LE CHAPPELLIER.

SPECIFIC ' DANSE

Cours de Danse : Les cours classique et moderne reprendront sous la direction de Valérie ODIAUX le **24 Septembre 2002**.

Pour les renouvellements d'inscriptions, rendez-vous le Mercredi 18 Septembre 2002 de 17H00 à 18H00, ... et pour les nouvelles inscriptions, rendez-vous le même jour de 18H00 à 19H00.

Cours d'aérobic, fitness, step, salsa :

Les cours reprendront le **Lundi 09 Septembre 2002** sous la direction de Karine ALVAREZ.

Inscriptions aux heures de cours.

Horaires :

Le Lundi et le Vendredi de 18H00 à 19H00
et de 19H00 à 20H00

Renseignements ☎ : 06.19.87.16.38.

JUDO CLUB

Bien dans son corps, bien dans sa tête, tout le monde peut faire du judo !!! Le judo est une grande famille, des millions de judokas dans le monde partagent cette passion, dont plus de 550 000 en France.

Le **POLE ESPOIR JUDO d'Amiens** : 8 élèves ont été sélectionnés, dont l'un de nos Judoka : Bravo à Kevin BAGAYOKO

Nous vous attendons nombreux pour la saison 2002/2003.

Inscription et reprise des cours :
Le Mardi 03 Septembre 2002
A 17H30 au Dojo

Renseignements ☎ : 03.44.91.17.36.

Bonnes vacances à tous.

P. SHPAHAJ

JUDO		JOUR	HEURE
6-9 ans	Initiations techniques, randoris	MARDI	17H30 à 18H30
10-13 ans	Techniques, randoris	MARDI	18H30 à 19H30
Adultes	Techniques, randoris, katas, Gonosen no kata, Nagé no kata, Katamé no kata	MARDI	19H30 à 21H00
4-6 ans	Découverte du Judo, jeux	MERCREDI	10H30 à 11H30
Ados-Adultes	Jujitsu : réponses aux 20 attaques imposées, katas (goshin, jitsu, kiméno kata)	VENDREDI	19H00 à 20H30

MISE EN FORME		JEUDI	19H00 à 20H00
Adultes	Qi gong : exercices de gymnastique traditionnelle chinoise (amaigrissement, anti-stress, santé) Shiatsu : méthode de thérapie manuelle chinoise Stretching : méthode d'étirement statique d'un groupe de muscles déterminé Taiso : exercices de gymnastique souple, en vue d'amener le pratiquant à l'étude du judo		

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

BROCANTE

Depuis maintenant 18 ans, le deuxième dimanche de mai est réservé aux promeneurs à la recherche de l'objet rare...

Le nombre d'exposants et le métrage augmentent chaque année, mais cette année, certainement en raison des jours fériés, les inscriptions ont été moindres : **128 exposants et 745 mètres d'étalage.**

La brocante du 12 mai fut malgré tout une réussite. Les exposants et visiteurs ont pu profiter du soleil radieux et de la bonne humeur toute la journée. Les bénéfices engendrés sont destinés aux activités organisées par notre association.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidé et nous relançons un nouvel appel au bénévolat. La brocante ne cesse de s'agrandir et par conséquent son bon déroulement demande de plus en plus d'organisation et de personnes disponibles.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

« L'EPOQUE MEDIEVALE »

L'Association Familles Rurales organise un CLSH qui accueillera les enfants de **plus de 4 ans à moins de 13 ans** pendant les vacances de Juillet à l'école primaire du Meux :

Du Lundi 01 au Vendredi 26 Juillet 2002

La directrice, **Karine**, et l'équipe d'animation, proposeront aux enfants : jonglage, veillées, grands jeux, cuisine, rurathlon, musique, contes, théâtre, sortie au Parc Astérix et au Parc de Thoiry ...

NOUVEAUX HORAIRES !!!

Les horaires du Centre de Loisirs ont été modifiés, ils sont plus souples au niveau de l'accueil et du départ des enfants afin de permettre aux parents qui travaillent une plus grande facilité d'organisation :

Le Matin : Accueil de 08H30 à 09H30
Le Midi : Départ de 11H45 à 12H00
L'après-midi : Accueil de 13H15 à 13H30
Le Soir : Départ de 17H30 à 18H00

Une cantine a été mise en place pour le midi. Le prix du repas est de **3,30 Euros**. La réservation est obligatoire à l'inscription.

ENCADREMENT/PATCHWORK

Encadrement : le lundi de 14H00 à 17H00
Patchwork : le jeudi de 14H00 à 17H00
À la Maison des Associations.

Renseignements : 03.44.37.08.36 ou
☎ 03.44.83.44.21.

**INFORMATIQUE/INTERNET**

L'animateur du Club, Monsieur BERTRAND reconduit cette activité pour la rentrée 2002
tous les mercredis de 18H00 à 20H00 à l'école primaire du Meux.

Renseignements et inscriptions:
Candice ☎ : 03.44.41.51.11 ou 03.44.91.17.49.

SCRABBLE

tous les Mardis à 18h00
à la Maison des Associations.
Renseignements : ☎ 03.44.91.12.76.

GYMNASTIQUE

Le mardi de 10H40 à 11H40
Le vendredi de 09H15 à 10H15
à la salle de danse (Chemin piétonnier)

Les tarifs pour la rentrée :
- 68.60 €/an pour 1 heure de cours
- 30.49 €/trimestre pour 1 heure de cours
- 10.67 €/mois pour 1 heure de cours
- 121.96 €/an pour 2 heures de cours
- 53.36 €/trimestre pour 2 heures de cours
- 19.82 €/mois pour 2 heures de cours

Renseignements :
Candice ☎ : 03.44.41.51.11 ou 03.44.91.17.49.

Médiathèque

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h00 à 15h45 et
Vendredi de 16h00 à 17h45
Inscription gratuite

Renseignements :
Candice ☎ : 03.44.41.51.11.
Ou 03.44.91.17.49.

COUP DE**VIDÉOTHÈQUE ET AUDIOTHÈQUE**

Une nouvelle gamme de VIDÉOS, de CD et de CD ROM, sont à votre disposition. Nous avons également quelques DVD. Le stock est limité mais il y en aura de plus en plus.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver entre autres « Indochine », « American History X », « L'envol », « Un automne à New York », « Edwige Feuillère », « Pink Floyd en concert », « La cité des enfants perdus », « Mr Bean »

Les enfants retrouveront leurs films préférés avec « Tintin », « Pokémon », « Le livre de la Jungle », « Superman », « Babar », « Sinbad », « Petit ours », « Les Dinosauriens »

BIBLIOTHÈQUE**« Le Bal des Gueules Noires » de Daniel CROZES**

Fin 1961, à l'approche de la nouvelle année, Sylvain, un jeune mineur des puits de Decazeville, et Tania, fille d'un émigré Ukrainien, font des projets d'avenir. Mais c'était compter sans la longue et terrible grève des « gueules noires », dont Sylvain fait partie. Malheureusement, leur amour ne saurait résister à ce coup dur ...

« Poison Vert » de Patric NOTTRET

Sénéchal, un « écoslic » particulièrement talentueux est sur une curieuse affaire : on a trouvé une plante inconnue sur un cadavre en région parisienne. Organisme génétiquement modifié, nouvelle drogue? Notre flic, ancien militant écolo, ira chercher la réponse à des milliers de kilomètres, en pleine forêt vierge au Surinam. Entre temps, des événements dramatiques se succèdent : exécution d'un conseiller en bio-technologies, assassinat d'un tueur à gages à l'aide d'un poison sécrété par une grenouille exotique ... De quelle bouture provient cette nouvelle espèce aux propriétés étonnantes?

« Autobiographie d'une Tueuse » de Brigitte KERNEL

Eugénie Grandet n'est pas une grand-mère vraiment gâteau! Imaginez un peu : à 82 ans, elle a déjà éliminé son mari, son fils, deux voisins, sa meilleure amie et un médecin trop curieux... le tout sans se faire attraper! L'émission « Retrouvailles » retient alors son attention : comment faire pour s'attirer les bonnes grâces de la présentatrice? Eugénie a soudain une idée ... Féroce et cynique.

Vie Pratique

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

JUILLET 2002

- 06 - LEFEVRE - Béthisy St Pierre - 03.44.39.70.49.
13 - DELAVENNE - Jaux - 03.44.37.01.11.
20 - DEBOILAVILLE - Grandfresnoy - 03.44.41.47.17.
27 - SUEUR - Rémy - 03.44.42.42.61.

Aout 2002

- 03 - RIZATTO - Lacroix Saint Ouen - 03.44.41.50.37.
10 - ROSSIGNOL - Verberie - 03.44.38.80.80.
7 - SELLE - Estrées St Denis - 03.44.41.30.07
24 - CHANOT - Longueil Sainte Marie - 03.44.41.17.11.
31 - CAM - Saint Sauveur - 03.44.40.98.27.

SEPTEMBRE 2002

- 07 - DELAVENNE - Jaux - 03.44.37.01.11.
14 - BAUDOUIIN - Estrées Saint Denis - 03.44.41.05.30.
21 - LEFEVRE - Béthisy St Pierre - 03.44.39.70.49.
28 - RICCI - Lacroix Saint Ouen - 03.44.41.20.25.

PEDICURE - PODOLOGUE

Monsieur Thomas LE BAUZEC

Au 87 bis, Rue de la République

Nous informe qu'il possède une ligne directe :
☎ : 03.44.91.15.26.

Consultations tous les jours de 09H00 à 19H00
Et le Samedi de 09H00 à 12H00



PERMANENCES INFIRMIERES

☎ 03.44.41.53.72

PERMANENCE MÉDECINS

JUILLET 2002

- 06 - JULLIEN - Béthisy St Pierre - 03.44.39.72.36.
07 - LOBIN - Lacroix St Ouen - 03.44.41.23.77.
13 - VALLIER - Rully - 03.44.54.04.20.
14 - RAYNAL - Lacroix St Ouen - 03.44.91.05.05.
20 - LEJEUNE - Verberie - 03.44.40.51.51.
21 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
27 - GOASGUEN - Jaux - 03.44.83.74.15.
28 - VASSEUR - Lacroix St Ouen - 03.44.41.59.17.

AOUT 2002

- 03 - GURLER - Chevrières - 03.44.41.41.77.
04 - ATTENTI - Verberie - 03.44.40.93.60.
10 - DELLENBACH - St Sauveur - 03.44.40.99.16.
11 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
14 - MAZINGARBE - Verberie - 03.44.40.51.51.
15 - MAZINGARBE - Verberie - 03.44.40.51.51.
17 - BOURGUIGNON - Verberie - 03.44.38.01.77.
18 - BOUCHER - Béthisy St Pierre - 03.44.39.72.36.
24 - LOBIN - Lacroix St Ouen - 03.44.41.23.77.
25 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
31 - FAYOLLE - Lacroix St Ouen - 03.44.41.24.11.

SEPTEMBRE 2002

- 01 - LEJEUNE - Verberie - 03.44.40.51.51.
07 - GOASGUEN - Jaux - 03.44.83.74.15.
08 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
14 - MOET - Chevrières - 03.44.41.44.33.
15 - DELLENBACH - St Sauveur - 03.44.40.99.16.
21 - RAYNAL - Lacroix St Ouen - 03.44.91.05.05.
22 - VALLIER - Rully - 03.44.54.04.20.
28 - VETTER - Béthisy St Pierre - 03.44.39.72.36.
29 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.

BABY SITTING

Angélique BOLMIER	17 ans	03.44.41.57.13
Stéphanie BOUCHER	17 ans	03.44.91.08.37
Axelle BOUCHOIR	18 ans	03.44.91.09.32
Cathy CHARPENTIER	20 ans	03.44.41.53.77
Julienne CHARTRES	16 ans	03.44.91.12.82
Violaine CHARTRES	20 ans	03.44.91.12.82
Aurélié CIERZNIAK	20 ans	03.44.91.05.21
Virginie CIERZNIAK	18 ans	03.44.91.05.21
Alexia DUPONT	15 ans	03.44.91.07.32
Hakima HAMZI	17 ans	06.20.94.24.05.
Hélène JARNO	19 ans	03.44.91.08.29
Jennifer MONDANEL	17 ans	03.44.91.07.56
Bettina NOEL	19 ans	03.44.91.17.59
Isabelle PERRIER	20 ans	03.44.41.50.60
Jennifer VANNIER	18 ans	03.44.41.55.09
Marie-Eve VILLEGAS	19 ans	03.44.91.14.84

Si vous désirez apparaître dans cette rubrique :
Contactez Candice au : 03.44.41.51.11

**ASSISTANTES MATERNELLES
AGRÉÉES**

Permanence à la Maison des Associations

03.44.41.31.43

Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CONSTAN	03.44.91.00.06.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DEROCH	03.44.91.18.73.
Mme DOS SANTOS	03.44.91.01.30.
Mme FOURCROY	03.44.91.21.53.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme HAGNERE	03.44.91.08.35.
Mme LEFEVRE	03.44.91.20.04.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme NOEL	03.44.91.17.59.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.

Vie Paroissiale

Vous êtes tous invités au :

POT DE L'AMITIE

Le Samedi 14 Septembre à 17H00
A la Maison des Associations

Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux Ulmeusiens. Ce sera aussi, pour les nouveaux comme pour les anciens, l'occasion d'inscrire leurs enfants au catéchisme et les jeunes à l'Aumônerie.

Les différents services et mouvements de la Communauté Saint Martin du Meux et de la paroisse de Compiègne Sud se présenteront.

Venez en famille, avec vos questions et vos propositions, nous avons tous besoin de ces échanges.

Bonnes vacances à tous.

Pour la Communauté St Martin
J.MARTIN

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00

Mercredi et Samedi
De 9H00 à 12H00

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi
à partir de midi et sur rendez-vous.

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11

SAMU : 15 - A partir d'une ligne fixe

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCE : 112 - A partir d'un portable

CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.

GENDARMERIE : 03.44.91.61.17.

TAXI : domicile : 03.44.91.05.79

voiture : 06.09.18.36.61

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Candice VESTEGHEM

Prochaine édition : SEPTEMBRE 2002

Nous remercions Mr et Mmes Caron, Bolmier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin, Hardy et Grégoire pour la distribution de ce journal.